



Saint - Savin

au fil de l'info

Travaux station d'épuration par le syndicat Eaux de Vienne

Les eaux usées du bourg de Saint-Savin sont actuellement traitées par une station d'épuration de type boues activées mise en service en 1972.

L'étude diagnostique du système d'assainissement, réalisée en 2006, a démontré que la station présente de nombreux dysfonctionnements. Eaux de Vienne va donc engager en 2021 la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées du bourg de Saint-Savin. La filière de traitement par filtres plantés de roseaux a été retenue, avec un dimensionnement à hauteur de 1000 équivalents habitants. (fonctionnement décrit ci-dessous).

Un bassin tampon d'une capacité de 290 m³ et un poste de transfert seront construits sur le site de l'actuelle station pour refouler les eaux vers la nouvelle station d'épuration qui sera située derrière le nouveau cimetière.

Actuellement, les travaux de pose de la canalisation de refoulement sur 1200 ml sont en cours, rue des Tuileries, rue du 8 Mai 1945 et route de Nalliers. Le syndicat profite éga-

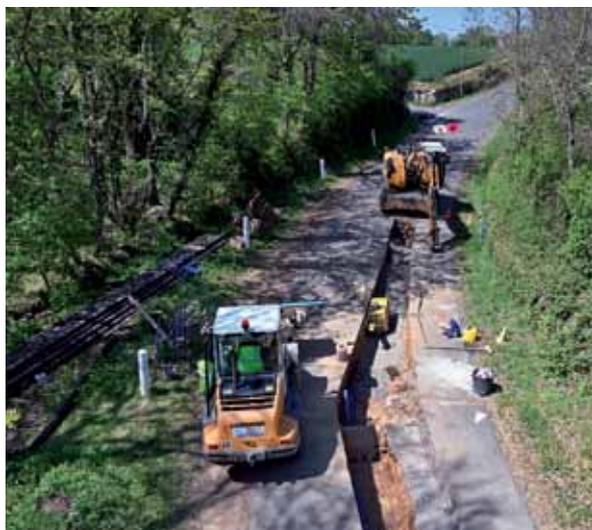
lement de cette tranchée pour renouveler la canalisation d'eau potable. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise **ARLAUD-IRIBARREN**, et se termineront cet été.

Les travaux de construction du bassin tampon et du poste de transfert et de construction débiteront à l'été 2021 et seront réalisés respectivement par les entreprises **FOURNIE / EGDC** et **EIFPAGE / CAP VERT**.

La mise en service des nouveaux ouvrages devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2021.

L'enveloppe financière affectée à cette opération pour la partie assainissement est de 1 610 000€ HT. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental de la Vienne participent au financement de cette opération à hauteur de 76%, le solde étant à la charge d'Eaux de Vienne. La maîtrise d'œuvre est assurée en interne par le syndicat.

Le montant de l'opération pour le renouvellement du réseau eau potable est de 350 000€ HT, financé entièrement par Eaux de Vienne.



ÉDITO

Relativement épargnés par la pandémie, nous réalisons combien notre commune située en zone rurale a des atouts. Nos commerces fermés depuis le 1^{er} novembre, ont vu le bout du tunnel le 19 mai. Soyons solidaires en profitant de leurs offres de services et des terrasses aménagées.

Je tiens à remercier les personnels du Pôle Educatif Val de Gartempe (enseignants, intervenants, agents, élus) qui ont assuré la prise en charge des enfants tout en respectant les exigences du protocole sanitaire. Cette période épuisante a demandé des moyens humains et matériels supplémentaires.

Le conseil municipal a voté le budget, encore une fois sans aucune augmentation d'impôts locaux communaux. Des investissements diversifiés sont programmés : bâtiments communaux, voirie, projet de mini-square mémoriel, et environnement.

Enfin, nous avons officialisé par la signature du bail emphytéotique avec la Société BG Hôtel de France, l'exploitation du Logis restaurant-hôtel.

Le temps des festivités approche : fête foraine et feu d'artifice du 14 juillet, départ de la course cycliste Etoile d'Or le lundi 19 juillet, marché des producteurs avec animations le 23 juillet (sans possibilité de consommer les achats sur place), fête des associations le 28 août, Festivals de musique Classique et de Blues, le tout en s'adaptant aux consignes sanitaires du moment.

Nous rencontrons encore trop d'incivilités dans notre commune avec des dégradations : vols de fleurs et autres, jeunes harcelant ou menaçant des personnes âgées. Sachez que toutes ces actions sont dénoncées et suivies de plaintes en gendarmerie. Merci de respecter la propreté de la Promenade entre autres, avec le ramassage systématique des déjections canines que les services techniques et les habitants et visiteurs ont la désagréable surprise de piétiner, voire de ramasser.

Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même continuons à œuvrer pour rendre notre commune attractive pour ses habitants et ses visiteurs, en coopération avec les autres collectivités. Je vous souhaite des jours meilleurs avec la liberté retrouvée ; en attendant, restons prudents et contribuons à la limitation de la pandémie avec les vaccins proposés et le respect des gestes barrières.

Bien à vous

Le Maire, Hugues Maillet

Budget total 2021 - Mairie de Saint-Savin

BUDGET FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	380 175,00 €	28,78 %
Charges de personnel et frais assimilés	460 053,31 €	34,83 %
Autres charges de gestion courante	132 229,53 €	10,01 %
Charges financières	63 270,00 €	4,79 %
Charges exceptionnelles	39 849,08 €	3,02 %
Dotations provisions semi-budgétaires	3 000,00 €	0,23 %
Dépenses imprévues	80 289,16 €	6,08 %
Virement à la section d'investissement	155 416,78 €	11,77 %
Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 500,00 €	0,49 %
TOTAL DEPENSES	1 320 782,86 €	100,00 %

Recettes

Atténuations de charges	200,00 €	0,02 %
Produits des services, domaine et ventes diverses	85 765,00 €	6,49 %
Impôts et taxes	603 000,00 €	45,66 %
Dotations, subventions et participations	293 147,00 €	22,19 %
Autres produits de gestion courante	54 469,00 €	4,12 %
Excédent de fonctionnement reporté	284 201,86 €	21,52 %
TOTAL RECETTES	1 320 782,86 €	100,00 %

BUDGET INVESTISSEMENT

Dépenses

Excédent de fonctionnement capitalisé	24 664,50 €	2,24 %
Remboursements d'emprunts	91 500,00 €	8,30 %
Constructions diverses	9 641,17 €	0,87 %
Restauration du Logis report 2020	787 033,98 €	71,41 %
Matériel de bureau et informatique	9 796,89 €	0,89 %
Mobiliers et matériel	10 000,00 €	0,91 %
Local WC et intendance stade	4 324,00 €	0,39 %
Rénovation sanitaires école maternelle	13 800,00 €	1,25 %
Rénovation couverture local technique	23 000,00 €	2,09 %
Création mini-square Jean-Marie ROUSSE	5 000,00 €	0,45 %
Dotation numérique pôle éducatif Val de Gartempe	14 130,00 €	1,28 %
Voirie rue des Granges et route de Bel Air	56 800,00 €	5,15 %
Création aire de jeux Square HEUSENSTAMM	10 000,00 €	0,91 %
Etude accessibilité et aménagement centre bourg	20 000,00 €	1,81 %
Dépenses imprévues	22 389,00 €	2,05 %
TOTAL Dépenses	1 102 079,54 €	100,00 %

Recettes

Excédent reporté	172 968,39 €	15,69 %
Virement de la section de fonctionnement	155 416,78 €	14,11 %
FCTVA	24 670,00 €	2,24 %
Affectation complémentaire en réserve	341 005,83 €	30,94 %
Avances versées sur comm.Immobiliaire	9 641,17 €	0,87 %
Récupération avance budget annexe Lot. Bel Air	80 000,00 €	7,26 %
Amortissement bien mobilier matériel et études	2 000,00 €	0,18 %
Subvention Sorégies éclairage public Bel Air	810,00 €	0,07 %
Amortissement réseau électrique	690,00 €	0,06 %
Subvention État restauration intérieure du Logis	30 000,00 €	2,72 %
Subvention Région rest. intérieure du Logis	150 246,37 €	13,63 %
Subvention Département rest. intérieure du Logis	94 196,00 €	8,55 %
Participation Travaux du stade commune St Germain	3 500,00 €	0,32 %
Subvention Département travaux de voirie	21 900,00 €	1,99 %
Dons famille Rousse pour mini-square JM Rousse	2 235,00 €	0,21 %
Subv État (Éducation Nationale) Dotation numérique	9 800,00 €	0,89 %
Subv Communes (Éducation Nationale) Dotation numérique	3 000,00 €	0,27 %
TOTAL Recettes	1 102 079,54 €	100,00 %

Excédent de l'exercice 2020 : 234 485 € Excédent reporté 2019 : 3290 722 € Excédent total fin d'année 2020 : 525 207 €

seul le transfert depuis le budget fonctionnement vers le budget investissement est possible

Affectation au 1068 en recettes 2021: 341 005,83€

Excédent fonctionnement reporté : 284 201,86 €

UN GRAND MERCI !

Nous tenons à saluer tous les commerçants qui, encore une fois, ont su apporter une touche féérique au centre-bourg malgré la morosité ambiante, lors des fêtes de fin d'année, en ornant leur vitrine de belles décorations. Notons que même les commerces fermés par suite des mesures gouvernementales, ont également joué le jeu. Bravo à vous tous et un grand merci !

Nous nous devons également d'adresser nos remerciements à tous les habitants qui ont été sensibles à notre appel, en décorant les abords de leur maison pendant cette période de fêtes.



Informations communales

Travaux intérieurs du Logis, tranche communale

Pour valoriser le site et sa notoriété, le conseil municipal de 2012 avait lancé une étude afin de réhabiliter le Logis pour l'homogénéité de l'ensemble abbatial. Les premières études d'architecte ont débuté en 2012. Suite aux



travaux extérieurs, la recherche d'un partenariat Public/Privé pour économiser les finances communales devient un objectif pour Jean-Marie Rousse. Suite à de multiples rebondissements, le conseil municipal du 9 janvier 2019 a approuvé le montage contractuel avec la société BG Hôtel de France au titre d'un bail emphytéotique de droit privé pour une durée de 99 ans avec une promesse de bail signée le 11 janvier 2019.

La commune a réalisé les travaux de gros œuvre, la partie accueil et restaurant ainsi que la desserte des fluides aux étages. L'exploitant conserve à sa charge les travaux d'aménage-

ment intérieur des chambres d'hôtel, les plateaux étant livrés bruts de gros œuvre. L'aménagement intérieur en vue de la réalisation d'un ensemble restaurant/hôtel dans le Logis, a été autorisé suivant le permis de construire délivré en date du 13 mai 2016. Le chantier a débuté le 2 septembre 2019 et s'est achevé le 4 février 2021. Les réserves constatées ont été levées en avril 2021. La constatation de la fin de chantier s'est effectuée le jeudi 29 avril 2021 avec le maître d'oeuvre, M. Jeanneau, architecte des monuments historiques.

La signature du bail emphytéotique est intervenue devant notaire le 7 avril 2021 en présence d'Hugues Maillet, maire, et Fanny Bacquet, représentante de la société BG Hôtel de France. Avec un différé de deux ans, le loyer remboursera la totalité de l'emprunt de 500.000€ (capital et intérêts) sur 20 ans.

- Coût HT du marché intérieur entreprises : 1069 006€ (+ 54.678€ d'avenants entreprises).
- Honoraires architectes HT : 252.114€.
- Contrôles, sécurité et branchements HT : 37 574€.
- Coût total du projet HT : 1 358 695€ dont 675 888€ de subventions Etat, Région, Département, réserve parlementaire.
- Reste à charge pour la Commune : 682 807€ dont 500.000€ par voie d'emprunt.

Suzanne Lajon nous a quittés ...

Suzanne Aubier, est née à Pouigny Saint-Pierre le 2 août 1914, jour de l'ordre de mobilisation générale de la guerre 14/18. Après son mariage avec Robert Lajon le 2 août 1939, jour de déclaration de la seconde guerre mondiale, elle intègre l'école de Saint-Germain, dont elle deviendra la Directrice. Robert, son mari, secrétaire de Mairie à Saint-Savin, arrêté par la Gestapo en janvier 1944 pour « Faits de Résistance » puis déporté à Auschwitz et Buchenwald, ne retrouvera son épouse qu'après avoir subi les pires épreuves des camps de concentration, qu'en mai 1945. Ils reprirent leurs fonctions initiales et s'installèrent rue du Rochengout en 1961, marquant Saint-Savin de leur précieuse présence.

Plus tard, Suzanne se retira à la Résidence « Les Rives de la Gartempe », d'où elle ne manquait pas son tour de quartier quotidien. Elle vient de nous quitter, en toute discrétion, à l'âge de 106 ans à l'EHPAD Emeraudes de Chauvigny.

Ne les oublions pas, nous leurs devons beaucoup !

VACCINATIONS COVID 19

La campagne de vaccination contre la COVID 19 s'est ouverte le 18 janvier dernier, en priorisant les publics les plus fragiles : personnes de 75 ans et +, les patients à très haut risque ; 8 centres de vaccination étaient alors déployés dans la Vienne pour répondre à la demande.

A la mi-mars, nous avons pris contact téléphoniquement avec nos concitoyens concernés (75 ans et +) pour connaître l'état d'avancement de la vaccination, et parmi ceux que nous avons pu joindre, il s'est avéré que quelques-uns avaient déjà reçu les 2 injections ou une 1^{ère} injection, ou alors dis-

posaient d'un rendez-vous pour recevoir leur 1^{ère} injection. Mais, pour d'autres, c'était encore l'indécision, et certains éprouvaient toujours des difficultés à obtenir un rendez-vous. A ces derniers, nous avons proposé notre accompagnement pour ceux d'entre eux qui en avaient besoin, tant pour la prise de rendez-vous que pour se rendre dans un centre de vaccination. C'est ainsi que nous avons accompagné deux personnes en les conduisant au Centre de vaccination de la Polyclinique à POITIERS.

Si toutefois, parmi nos habitants, il se trouvait une ou des personnes de 75 ans et + qui n'auraient pas encore obtenu un rendez-vous pour la vaccination

contre la COVID 19, elles sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie de toute urgence.

Pour les indécis dans cette tranche d'âge, nous ne pouvons que leur conseiller de se rapprocher de leur médecin traitant qui saura répondre à leurs interrogations, voire à leurs angoisses. Se vacciner c'est se protéger, mais c'est aussi protéger les autres !

A ce jour, la campagne de vaccination s'est intensifiée et s'ouvre peu à peu à de nouveaux publics.

Parce que nous rêvons tous de nous retrouver,

VACCINONS-NOUS !

Rénovation des grilles du centre medico-social

Alors que le temps était au sec, Adrien et Sébastien du Service Technique Municipal,



se sont employés à décaper les grilles du Centre Médico-Social, ainsi que la rampe d'escalier, et à y appliquer une couche de peinture, ce qui leur a tout de suite donné un coup d'éclat. Du bon travail !

Commémorations

25 avril, Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.



8 Mai, en comité restreint en raison de la situation sanitaire, la Mairie de Saint-Savin a



commémoré le 76^e anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie.

Le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, a été suivi d'un hommage aux combattants de la seconde guerre mondiale par l'Association des Anciens Combattants, et de la lecture par le Maire, du message de Madame Geneviève Darrieussecq, chargée de la mémoire et des anciens combattants, rappelant le lourd tribut payé par l'humanité avant de reconquérir la liberté.

L'été sera festif !



Vendredi 9 juillet à 18 h, la commune vous invite au spectacle comique, singulier et savoureux : **"un loup dans l' potage"**

Prenez une comédienne excentrique, deux musiciennes extravagantes, une marmite et vous obtiendrez l'histoire d'un loup pas ordinaire, d'un lapin déjanté et d'une fée fêlée et maladroite, tous évoluant autour d'une marmite où rien ne se passe comme prévu.

Vendredi 23 juillet 2021 - Marché des Producteurs

(vente de produits uniquement)

Spectacle à 19h **"Déambul'Vélos"**, organisé par la commune. Un échassier et un jongleur se promènent sur leurs extraordinaires vélos, accompagnés par de la musique swing.

vendredi 13 au lundi 16 août

Gartempe Blues Festival 8^e édition



Samedi 28 août à 21h - "Imoogi"

A l'occasion de la fête intercommunale des bénévoles et des associations, la commune de Saint-Savin vous invite au spectacle de feu et de pyrotechnie qui se déroulera devant l'abbaye. Des univers féériques, inspirés de légendes et mythologies celtiques et nordiques.

APPEL A BENEVOLES POUR LA LUTTE CONTRE LA JUSSIE LE 30 JUIN.



La jussie, une plante invasive contre laquelle le SYAGC et la commune de Saint-Savin luttent.

Mercredi 30 juin la commune de Saint-Savin et le SYAGC organisent une journée d'arrachage de la Jussie devant la Promenade du Rochangout. Le rendez-vous est à 9h00 et l'intervention commencera juste

après la présentation. Pour participer il faut des bottes de pêche ou des waders. Prévoir un sandwich ou une gamelle pour ceux qui veulent rester pique niquer.

Inscription par téléphone à Mairie de St SAVIN
=> 05 49 48 00 46

L'infestation de jussie, espèce invasive originaire d'Amérique du Sud a été rapportée en France pour l'aquariophilie.

Les faibles débits de la Gartempe ont engendré un développement et une propagation très importante des herbiers de jussie. Face à cette situation le SYAGC a engagé depuis 2011 des travaux d'arrachage manuel de cette espèce dont les résultats sont très satisfaisants.

Le dispositif de suivi mis en place sur les herbiers de jussie démontre que leur taille diminue l'année suivant l'intervention, d'où la nécessité de continuer les efforts de lutte.

ÉCOLES, l'année scolaire se termine

Les enseignants, les élus et les agents communaux ont réussi à mettre en place et respecter les différents protocoles sanitaires. Les enfants et leurs parents ont participé activement à cette réussite, ce dont nous les remercions.

Le vendredi 21 mai les enfants dont les parents avaient donné l'autorisation ont bénéficié de tests salivaires. Les enseignants et les personnels communaux ont aussi été testés. Les résultats ont été rendus directement aux familles par le laboratoire.

Nous préparons dès à présent la rentrée de septembre. Pendant l'été, les sanitaires

de l'école maternelle vont être entièrement rénovés. Un lavabo va être installé dans la classe des petites et moyennes sections. L'abri de jardin va être remplacé....

Le pôle scolaire conservera ses 6 classes.

Inscriptions scolaires "Pôle Educatif de Territoire du Val de Gartempe", de Saint-Savin/Saint-Germain

Les dossiers d'inscription pour les enfants entrant en petite section de maternelle, ainsi que pour les enfants des familles arrivant sur notre territoire, sont disponibles en mairies de Saint-Savin et Saint-Germain. Ils seront à déposer de

préférence avant le 15 juin à la mairie de Saint-Germain.

Inscriptions ou réinscriptions aux services périscolaires.

Afin de prévoir leur organisation et leur encadrement par les agents communaux et les différents intervenants, les inscriptions ou réinscriptions aux services cantine/garderie et activités périscolaires seront remis en juin aux familles par l'intermédiaire de leurs enfants déjà scolarisés. Ils devront être obligatoirement rendus avant le 30 juin 2021. Merci de faire le nécessaire, la rentrée ne se prépare pas la veille !

Activités Associations culturelles et sportives

MJC VAM, La Vigne aux Moines

Ça y est l'équipe de la MJC est au complet, nous avons récemment recruté Thomas (animateur), Bergamote (animatrice et responsable enfance) et Stéphanie (coordinatrice générale de la MJC). Nous avons donc rejoint Charlotte (animatrice et responsable jeunesse)!



Stéphanie Pérochon
Coordinatrice Générale



Charlotte Guilbaud
Responsable Jeunesse



Bergamote Merlin
Responsable Enfance



Thomas Chagnon
Animateur Socioculturel

Nous saluons également Pauline et Angeline et espérons poursuivre leurs actions avec efficacité et passion. Nous étions prêts à vous accueillir toutes et tous pour les vacances de printemps, à poursuivre l'ensemble de nos activités... mais malheureusement la situation sanitaire en a décidé autrement et nous n'avons pu accueillir que les enfants des personnels dits prioritaires sur nos accueils de loisirs. Mais ce n'est que partie remise ! En effet, après un temps d'adaptation aux différents postes, nos actualités à la MJC sont :

- La préparation de l'été : nous allons pouvoir accueillir les enfants au moins du 7 au 30 juillet et les jeunes jusqu'au 6 août ! Nous réfléchissons à ouvrir jusqu'au 6 août pour toutes et tous.
- Une reprise de la communication grand public : des communications régulières en version papier,

sur notre site Internet, et sur notre page Facebook (dès qu'elle sera en état de fonctionnement) vous seront proposées !

- Des spectacles : les dates sont en train de se fixer mais vous pouvez déjà noter "Toute petite suite" de la compagnie Voix Libres – Charlène Martin, le jeudi 1^{er} juillet à 10 h 30 à la salle des fêtes de Nalliers. Spectacle tout public à partir de 3 mois. "Mlle Suzanne" le mercredi 7 juillet à Nalliers à 20 h 30 et "Bellevue Street" le 17 juillet à Antigny à 20 h 30 (sous réserve d'accord de subvention du Conseil départemental).
- Un déménagement : la MJC VAM va déménager, eh oui, encore ! nous direz-vous, mais ce déménagement dans les locaux de l'ancienne école de Saint-Germain nous permettra, notamment, d'accueillir plus de monde et de réunir l'équipe dans un même lieu.

Des portes ouvertes seront organisées fin juin début juillet !

• L'assemblée générale : Elle se profile (vendredi 25 juin à 18 h) et une réunion d'échanges à destination des personnes intéressées pour être bénévoles va être organisée le mercredi 26 mai à 18 h.

• Le projet d'animation de territoire : nous allons avoir besoin de vous, habitants, pour nous aider à évaluer nos actions depuis 4 ans et à construire le futur ! Quels sont vos besoins, vos envies, pour vous, les jeunes, les moins jeunes ? Vous allez bientôt pouvoir nous rencontrer sur la place publique notamment pour que nous puissions en discuter ensemble.

• Des demandes d'informations, des idées pour faire vivre le territoire, contactez-nous :

Accueil (Stéphanie) 09 51 95 27 09
/07 50 20 64 65 / accueil@mjcvam.fr

Enfance (Bergamote) 07 83 32 11 41
/ enfance@mjcvam.fr

Jeunesse (Charlotte) 06 25 43 26 17
/ jeunesse@mjcvam.fr

Informations www.mjc-vam.fr, MJC VAM - La Vigne Aux Moines - 86 | Facebook

La Vie Chante

En raison de la pandémie, l'association chorale LA VIE CHANTE, n'a pas été en mesure d'assurer les répétitions convenablement et, avec beaucoup de regrets, ne pourra pas donner son concert annuel de juin (Gartempe en chœur) devant l'Abbaye. Remis en 2022 avec 150 choristes. Par contre, si les autorisations sont accordées, dès la rentrée de septembre, nous préparerons le concert de Noël, qui est fixé au samedi 11 décembre 2021 dans le réfectoire des Moines. Les personnes qui souhaiteraient assister ou participer aux répétitions, seront les bienvenues.

Tennis club St Savin/St Germain

Le club de tennis a pu, malgré le confinement, assurer ses cours pour tous les jeunes sur les courts extérieurs.

Par contre, le club n'a pas pu assurer les cours adultes, à cause des mesures sanitaires et du couvre feu. (pas de gymnase et les cours commencent à 19h00)

Hélas, le club a perdu ses adhérents adultes faute de cours.

Mais pour relancer la dynamique, le club organise comme tous les ans, si on nous le permet bien sûr, son tournoi officiel FFT du jeudi 24 juin au dimanche 4 juillet.

EPCC

GR 2021, un nouveau parcours de randonnée au départ de Saint-Savin!

GR 2021, un nouvel itinéraire de découverte du Patrimoine et de l'Art arrive à Saint-Savin ?

Oui et non. . .

Bien que l'abbaye soit fermée depuis quelques mois à cause de la situation sanitaire, une exposition inédite et insolite s'est installée en toute discrétion dans l'ancien réfectoire des moines.

GR2021, Penser un monde nouveau ?, voici le nom de cet événement alliant Art Contemporain et Patrimoine. Il s'inscrit dans une série d'expositions imaginée par ABBATIA, le réseau des abbayes de Nouvelle-Aquitaine, et le Fond Régional d'Art Contemporain Poitou-Charentes, le FRAC. Pour cette occasion, l'abbaye de Saint-Savin a sélectionné 8 œuvres engagées issues des collections du FRAC et en lien avec l'Unesco et ses valeurs. En effet, connaissez-vous vraiment les valeurs défendues par cette prestigieuse reconnaissance ? Une exposition aussi intéressante que stimulante sur des sujets d'actualité qui vous permettra de vous interroger sur le monde



d'aujourd'hui et de demain à travers les différents engagements de l'Unesco.

Les équipes de l'abbaye seront ravies de vous accueillir dès que possible pour des visites et durant les nombreux temps forts prévus en 2021 !

Exposition accessible dès la réouverture officielle de l'abbaye, jusqu'au 23 juin 2021, incluse dans le parcours de visite (accès PMR).

Liste des autres expositions GR 2021 : www.abbatia.eu

Activités Associations culturelles et sportives



Galerie ER / Les Amis de la Galerie

En continuité du projet estival 2020 (malheureusement écourté), la Galerie expose de nouvelles œuvres de l'artiste burkinabé SAÏDOU DICKO



L'artiste viendra 2 semaines en résidence à Saint-Savin (entre août et septembre) organisée par l'association Les Amis de la Galerie ER. La restitution de l'événement se déroulera à l'occasion des journées du patrimoine, le week-end des 18 et 19 septembre.

CA SAINT SAVIN/ SAINT GERMAIN FOOTBALL

La saison 2019/2020 fut une saison très particulière puisqu'interrompue en mars 2020 par la crise sanitaire COVID 19.

L'intersaison a été marquée par l'arrivée d'un nouveau président Didier LIGAUD, Christophe NEDEAU



après 11 années d'exercice ayant souhaité se retirer. Nous le remercions et nous retiendrons que sa présidence a été ponctuée par plusieurs événements marquants, dont l'inauguration du stade municipal de SAINT SAVIN sous le nom de « Stade François PRAT », le 80ème anniversaire du club et de beaux exploits sportifs en championnat (accession en Régionale 2) et en Coupe de France (élimination au 6ème tour 3 années consécutives).

L'association prépare activement son festival de musique classique de l'été 2021 qui se tiendra du 20 au 30 juillet 2021.

7 concerts professionnels de haut niveau seront donnés sur différents sites du périmètre Vienne et Gartempe, auxquels viendront s'ajouter 3 concerts jeunes talents produits dans le périmètre du nouveau logis de l'Abbaye récemment restauré.



- 20 juillet - Saint-Savin

TRIO BRAO- PALOMARES - ESPI - Espagne - (Violon - Guitare - Flamenco)

- 21 juillet - Saulgé

DUO CRACOW - Pologne - (Flûte-Piano) « La musique oubliée »

- 23 juillet - Montmorillon

DUO FORTECELLO - France - Anna et Philippe Argenty - (Piano Violoncelle)
« Programme France - Pologne - Espagne »

- 26 juillet - Lussac les Châteaux

DUO FORTECELLO - France - "Quand le tango rencontre le classique" avec danseurs de tango.

- 27 juillet - Lathus Saint Rémy

Georgi Mundrov - Allemagne - Récital de piano "L'histoire du rythme" Concert commenté.

- 29 juillet - Saint-Savin

Duo Nemtanu/Descharmes - France - Violon /Piano
(Sarah Nemtanu : 1^{er} violon solo de l'orchestre national de France à 21 ans)

- 30 juillet - Saint-Savin

Duo Prochac-Szathmary - Duo à 2 violoncelles et ... Surprise !!

Des informations détaillées sur la promotion de ce festival seront prochainement diffusées sur les réseaux sociaux.

Les tarifs d'adhésions, de mécénats défiscalisables et d'entrées aux concerts pratiqués en 2020, sont conservés.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Reprise sportive en septembre (on espère !)

Le club de gym propose des cours adaptés, du cardio à la gym douce pour tous les âges... A chacun de trouver son cours !

Pour les novices, des séances découverte sont offertes. Pour inscription ou renseignement

06 87 16 39 33 (Sandrine).

CANOE-KAYAK



Promenade du Rochengout

Location 7j/7 sur réservation à partir du week-end de la Pentecôte et jusqu'au 30 juin, et tous les jours du 1^{er} au 31 août de 9h30 à 19h.

Tarifs/personne: location demi-journée 18€, location journée 22€, 1/2 tarif pour les moins de 10 ans.

Dans ces tarifs, sont compris : le matériel de navigation bateau, pagaie, gilet et sac étanche ainsi que le transport jusqu'au lieu de départ, Jouhet pour la demi-journée, Montmorillon pour la journée.

Pour toutes informations complémentaires, contacter Aurélien au 06 15 77 71 97 ou par mail à lafourmycanoe@gmail.com.

Informations utiles

Restaurant du Logis de l'Abbé

Le restaurant du Logis de l'Abbé accueillera la clientèle à partir du 9 Juin prochain. Souhaitons la bienvenue à toute l'équipe !

Bar-Hôtel-PMU

Nous souhaitons la bienvenue à Catherine Combe et Marion Kowalewski, mère et fille, qui succèdent à Thierry et Patricia Boquet, ainsi qu'à leur fille Ophélie, à la tête du commerce Bar-Hôtel-PMU. Bonne et heureuse retraite à Thierry et Patricia Boquet, et bonne chance à Ophélie pour sa reconversion.

SDIS

Le jeudi 8 avril, l'équipe spécialisée en plongée du SDIS 86 a effectué des exercices sur le thème de l'orientation et de la technique de recherche. Ils sont intervenus le matin au Pont de la Paille et l'après-midi au Moulin de la Gassotte.



Bons Vacances de la CCVG

La CCVG favorise l'accès des enfants résidant sur son territoire aux camps d'été « un bon vacances » à présenter au CPA au moment de l'inscription. La réduction est valable pour un séjour d'une semaine maximum par enfant facturé.

Pour en savoir plus :

Service enfance/jeunesse de la CCVG :
Christelle RABUSSIER – 05.49.91.07.53 –
christelle.rabussier@ccvg86.fr

CPA Lathus pour le programme des camps et les inscriptions : www.cpa-lathus-asso.fr

Pour demander votre bon vacances, remplissez le formulaire en ligne : <https://www.vienneetgartempe.fr/eforms/recevez-votre-bon-vacances/54/>
Les familles peuvent aussi bénéficier des aides du conseil départemental, des bons vacances de la CAF ou de la MSA.

Le PLUi*, où en sommes-nous ?

L'année 2019 devait être consacrée à la phase administrative de la procédure (arrêt projet, enquête publique et approbation). Le projet de PLUi a été transmis pour avis aux services de l'Etat qui ont émis un avis défavorable, obligeant ainsi la Communauté de Communes à reprendre le travail afin de répondre notamment aux exigences de

limitation de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers et à reporter l'enquête publique ainsi que l'approbation du document.

Lors de la commission générale de septembre 2019, les élus ont voté favorablement pour la poursuite du travail afin de répondre aux attentes.



Du fait du contexte sanitaire et du report des élections, le nouvel arrêt est espéré d'ici la fin d'année 2021.

Le PLUi est fondé sur les orientations suivantes :

- aménager en préservant le cadre de vie paysager et rural
- redynamiser le territoire et valoriser ses richesses
- vivre et accueillir de manière durable en Vienne & Gartempe

Opération "Tranquillité Vacances"

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées pendant vos vacances, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie, des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées. N'hésitez pas à prendre contact dès à présent avec les gendarmes :

Brigade de Saint-Savin 05 49 48 44 24

Brigade de Montmorillon 05 49 91 10 44

En ligne : <https://www.toutsurmesfinances.com/vie-pratique/a/operation-tranquillite-vacances-formulaire-et-inscription-en-ligne>

Vous êtes victime d'un cambriolage,

composez le **17** ou le **112**

Opposition carte bancaire

0 892 705 705

Opposition chéquier

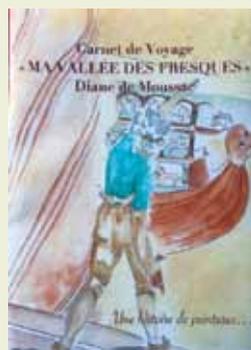
0 892 68 32 08

Vol téléphones portables

SFR **10 23**

Orange **0 800 100 740**

Bouygues Télécom **0 825 005 700**



Parlons patrimoine !!!

Parution d'un carnet de voyage de l'artiste Diane de Moussac, "Ma vallée des Fresques", Joli format, 80 pages d'aquarelles et d'histoire sur notre Vallée des Fresques.

C'est une promenade le long de la Gartempe de St Savin à Saulgé, en passant par Antigny, Boismorand, Jouhet, et Montmorillon, on vous emmène de sites classés en sites charmants...

On le trouve à la boutique de l'Abbaye, au Tabac-Pressé de St Savin, à l'Agence Postale d'Antigny, ainsi qu'à l'espace culturel Leclerc de Montmorillon au prix de 25€.

Un euro par livre est reversé à l'Association "Les Amis d'Antigny, de son église et de son histoire"



Une traduction anglaise est disponible, gratuite, sur demande avec l'achat d'un livre.

An english translation is available free on request with purchase of a book.



UN SERVICE D'INTERET PUBLIC POUR VOS PROJETS DE RENOVATION DE L'HABITAT



Un service d'intérêt public est à votre disposition, pour faciliter votre réflexion, vous aider à construire votre programme de travaux et vous renseigner sur les aides financières mobilisables. Votre Espace Conseil FAIRE (anciennement appelé Espace Info Energie) est présent pour vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet afin de vous aider à obtenir un logement plus confortable et plus économe.

Portés par l'association SOLIHA Vienne, des conseillers FAIRE sont présents sur le territoire de votre communauté de communes et vous accueillent lors de permanences sur rendez-vous (plus d'informations sur notre totem d'informations dans votre mairie). Ce service d'intérêt public vous permet de bénéficier de conseils neutres gratuits et indépendants.

Liste des aides financières 2021 pour les propriétaires occupants (l'ensemble des conditions à respecter sont à valider avec votre conseiller FAIRE avant signature des devis) :

- **Programme "Habiter Mieux Sérénité"** de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) : subvention de 35% ou 50% (calculée jusqu'à 30 000 € de travaux HT), avec un second niveau de subvention de 10% calculé sur le montant HT des travaux (plafond variable en fonction des revenus) et dispositif cumulable avec une subvention du Conseil Départemental et de la CCGV dans le cadre des dispositifs PIG Habitat et OPAH Centres Bourgs. Pour les projets

de rénovation les plus performants une bonification peut également être débloquée.

Ces dispositifs concernent les ménages aux revenus modestes et très modestes.

- **MaPrimeRénov'** : Aides forfaitaires en fonction des types de travaux et des tranches de revenus (depuis le 1^{er} octobre le dispositif est ouvert à l'ensemble de la population).

Nouveauté pour les ménages aux revenus les plus élevés : Une aide forfaitaire est maintenant disponible pour la rénovation globale.

- **Action Logement** : Subventions pour les travaux de rénovation (pour les ménages aux revenus modestes et très modestes). Plusieurs conditions particulières à respecter.

- **Les aides des fournisseurs d'énergie** (dispositif CEE : Certificat d'Economie d'Energie) : Primes variables en fonction du fournisseur d'énergie et des travaux à réaliser. Tous les travaux d'économie d'énergie sont éligibles.

- **Coup de pouce économie d'énergie** (prime liée au dispositif des CEE mais avec des primes beaucoup plus importantes pour les particuliers) : Prime concernant uniquement certains travaux.

Nouveauté pour les ménages aux revenus les plus élevés : Une aide forfaitaire est maintenant disponible pour la rénovation globale.

- **Caisse de retraite** : Subventions variables en fonction de votre caisse de retraite et des travaux à réaliser.

- **Chèque énergie** : Utilisable pour payer les factures de chauffage ou directement une partie des travaux.

- **TVA à taux réduit** : TVA à 5,5% ou 10% en fonction des travaux.

- **PTZ (Prêt à Taux Zéro)** : Pour financer l'acquisition d'un logement à rénover pour les primo-accédants.

- **Eco PTZ (Eco Prêt à Taux Zéro)** : Pour un montant maximum emprunté de 30 000 € remboursable sur 15 ans (depuis 2019 plus d'obligation de réaliser un bouquet de travaux).

Selon que vous êtes propriétaire bailleur ou locataire, les dispositifs et les conditions d'obtentions sont différentes, là aussi nous vous préconisons de contacter en amont votre conseiller FAIRE.

ATTENTION !

Ces aides ne sont pas toutes cumulables et ne répondent pas aux mêmes critères d'éligibilité.

Pour connaître votre éligibilité aux différents dispositifs contactez votre Espace Conseil FAIRE local :

05 49 61 61 91

Permanence "Visio Accueil" sur rendez-vous, les 2^e et 4^e mardi matin de chaque mois à la mairie de St-Savin.

Plus d'informations sur :

<https://www.faire.gouv.fr/>

Communiqué de la Poste

La Direction de la Poste nous fait savoir que la Poste de Saint-Savin sera fermée tous les mercredis (en plus des lundis habituels), sur la période du 28 juin au 12 septembre 2021 en raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale. Le bureau reprendra ses horaires officiels à compter du 13 septembre 2021.

Horaires piscine-Printemps 2021

**CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE
DE LA GASSOTTE À SAINT-SAVIN**
Tel : 05 49 84 96 39

HORAIRES DU 17 MAI AU 6 JUILLET 2021	
OUVERTURE AU PUBLIC	
MERCREDI ET SAMEDI	
10h00 - 11h30	
12h00 - 13h30	
14h00 - 15h30	
(créneaux réservés à la nage)	
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE	Fermée
Les horaires sont adaptés au contexte sanitaire et peuvent évoluer selon les annonces du gouvernement.	
TARIFS 2021	
ENTRÉE ENFANT (MOINS DE 18 ANS) :	2,00 €
ENTRÉE ADULTE :	3,20 €
CARNET 10 ENTRÉES ENFANT :	15,00 €
CARNET 10 ENTRÉES ADULTE :	26,00 €
ENFANT DE MOINS DE 5 ANS :	GRATUIT
GRUPE ENFANTS	1,60 €
1 ACCOMPAGNATEUR (GRUPE DE 8 ENFANTS) :	GRATUIT
AUTRES ACCOMPAGNATEURS (réservé aux centres de loisirs, MJC, colonies de vacances...)	1,80 €

IMPORTANT :
Sur inscription par téléphone au 05.49.84.96.39
de 10h30 à 17h aux jours d'ouverture.
15 personnes maximum par créneau.

Mon service de gestion des déchets demain...

Mise en Place de la Redevance Incitative

Les nouvelles modalités de collecte prendront effet au 1^{er} Janvier 2022. L'information a été suffisamment relayée tant dans la parution de notre dernier bulletin municipal, que par le journal du tri du SIMER n° 27 qui accompagnait votre dernière facture.

Nous souhaitons vous rappeler que les nouveaux équipements de collecte vous seront distribués par un agent du SIMER qui se déplacera à votre domicile, et vous fournira toutes les explications nécessaires concernant les nouvelles modalités de collecte. Le passage de cet agent du SIMER interviendra à partir du 17 mai et jusqu'à la fin 2021, il est programmé pour la fin de l'été (théoriquement à partir de mi-août 2021) pour ce qui concerne le secteur de Saint-Savin.

L'objectif est clair : réduire de 100 kg par habitant la production de déchets (dont 80 kg dans les bacs noirs) et d'atteindre 65 % de valorisation des déchets recyclables d'ici 2025.



Cadre de vie/Civisme/Savoir-vivre

Personnes vulnérables

Inscriptions registre pour les personnes âgées et/ou handicapées, personnes sensibles ou vulnérables.

Un registre pour les personnes âgées et/ou handicapées, personnes sensibles ou vulnérables est ouvert en mairie. Vous pouvez vous inscrire au secrétariat ou en appelant au **05 49 48 00 46**. N'hésitez pas à vous faire connaître !

Brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux est strictement interdit (article 84 du règlement sanitaire départemental.)

Le brûlage peut engendrer des troubles de voisinage (odeurs, fumée), nuire à l'environnement et à la santé et être la cause d'incendie. Les déchets verts produits par les ménages doivent être déposés en déchetterie.

Identification des chats

Depuis janvier 2021, les propriétaires de chats nés après le 1^{er} janvier 2012 sont tenus de faire identifier leur animal. Ce dernier doit être muni d'un tatouage ou d'une puce électronique. En l'absence de cette identification, le propriétaire peut être verbalisé à hauteur de 750€ maximum.

Immatriculation des vélos

Depuis janvier 2021, la Loi d'Orientation Mobilités (LOM), rend obligatoire l'immatriculation de tous les vélos neufs par un marquage par code alphanumérique de 10 caractères et la création d'un fichier national des cycles identifiés.

Pour les vélos d'occasion l'application de cette mesure sera effective le 1^{er} juillet 2021.

Geste "éco responsable" quesaco ?

En adoptant ces gestes, nous réduisons à notre échelle la pression que nous exerçons sur la nature. Sauvegarder la biodiversité requiert la participation de tous et, surtout, est à la portée de tous. L'éco responsabilité contient plusieurs thématiques.

Voici quelques exemples concrets sur la thématique de "l'éco consommation" :

- Récupérer l'eau froide dans un récipient quand on tire de l'eau chaude avant que l'eau chaude arrive. Pour arroser une plante par exemple.
- Jeter l'eau de cuisson sur les mauvaises herbes, pour les éliminer et éviter d'utiliser un désherbant chimique. L'eau bouillie qui reste dans la théière après s'être servi son thé est tout aussi efficace tant qu'elle est chaude.
- Manger des fruits et des légumes de saison. Une tomate produite hors saison, donc sous serre, génère 20 fois plus de gaz à effet de serre qu'une tomate locale produite au bon moment de l'année.
- Acheter les fruits et les légumes en circuit court.
- Eviter les emballages en plastique pour les fruits et légumes. Nous sommes en pleine

absurdité quant à l'emballage des fruits et des légumes depuis quelques années. Morceaux de pommes, d'ananas, de mangues, et autres fruits et légumes dans des emballages de plus en plus petits en plastique.

- Apporter son mug au travail. Cela réduit l'usage de gobelets. Cette simple action évite de générer entre 200 et 600 gobelets par an, dont le temps d'usage est de quelques minutes pour une durée de vie de plusieurs dizaines d'années.

Tous ces petits gestes du quotidien que certains réalisent déjà, sont une action favorable et protectrice de notre environnement naturel. Avant, certains de ces gestes étaient principalement réalisés pour des économies, maintenant le sens est plus large.

Le fait d'assimiler ces gestes et de les transmettre à nos enfants est un gage de respect envers notre planète.



Recensement

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette journée est obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

• par internet : 1/ Créez votre compte sur www.service-public.fr. 2/ Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune. 3/ Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille. 4/ Allez dans la rubrique "Papiers-Citoyenneté", cliquez sur "recensement, JDC et service national", ou dans la zone "rechercher" tapez "recensement". 5/ Suivez les instructions.

• à la mairie de votre domicile : munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

AGENDA juillet /août 2021

9 juillet 2021	Spectacle musical pour adultes et enfants, Cie la Nomade avec "un loup dans le potage", à 18 h devant l'Abbaye
14 juillet 2021	Fête foraine, place de la Libération et feu d'artifice à 23 h.
19 juillet 2021	Départ Course cycliste 14 ^e Etoile d'Or à 15h10, place de la Libération (passage caravane à 13h40)
du 20 au 30 juillet	Musique et Patrimoine divers concerts à Saint-Savin, Montmorillon, Saulgé, Lussac, Lathus Saint-Rémy.
23 juillet 2021 à 19 h	Marché des producteurs (sans repas sur place), animé par la Cie "Les Zigomatics" avec Déambul'vélos
du 13 au 16 août	Gartempe Blues Festival 8 ^e édition
28 août 2021 à 14 h	Fête des Associations avec animation par "L'Arche en Sel" et ses spectacles de feu IMOOGI
vendredi 3 septembre	Marché en fête organisé par l'association des commerçants non-sédentaires de la Vienne